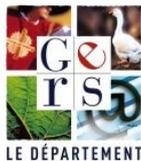


VALORISATION DES BOIS DE BORD DE ROUTE

DEPARTEMENT DU GERS



SOMMAIRE



Production de plaquettes bois à partir de ses propres ressources dont les bords de routes

- La ressource bois
- La ressource bois sur le domaine public routier départemental



Transformation en combustible bois à partir d'une plateforme dédiée

- La plateforme de Saramon
- Calcul du coût de revient des plaquettes



Alimentation des chaudières bois mises en place sur le patrimoine départemental

- Les chaufferies
- Exploitation

Perspectives d'évolution

- La stratégie départementale en matière énergétique
- Maillage territorial
- La gestion des dépendances vertes demain

Production de plaquettes bois à partir de ses propres ressources dont les bords de routes

01

- La ressource bois
- La ressource bois sur le domaine public routier départemental

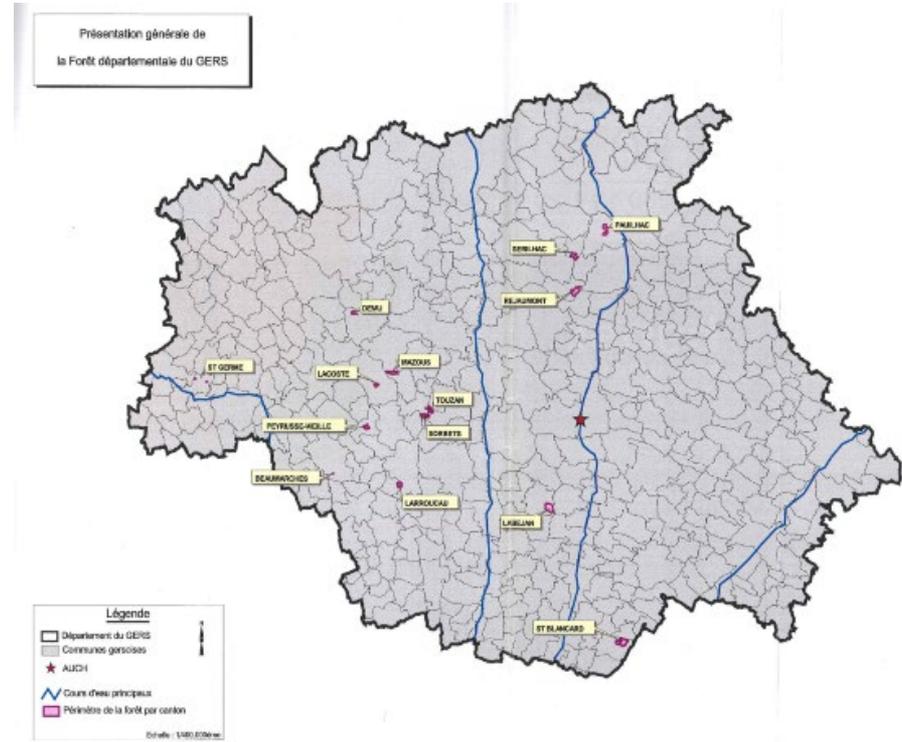
La ressource bois

- **Taille des lisières des routes départementales (gabarit routier)**
- **Entretien des forêts départementales certifiées PEFC**
 - Environ 700 ha de forêts réparties sur 13 massifs
 - Nouveau plan de gestion avec l'ONF 2018-2037 intégrant la mise en place d'une filière d'approvisionnement en bois énergie pérenne et continue

La ressource bois

- **700 ha, 13 massifs**

⇒ 3500 m³ poussent chaque année dans la forêt départementale (soit plus de 3 x la capacité de stockage de la plateforme de Saramon)



La ressource bois



La ressource bois sur le domaine public routier départemental

- 3 550 km de routes départementales
(+ 240 km ex routes nationales)
- 7 100 km de dépendances vertes
soit environ 2 000 hectares
- 2 285 km de haies et de lisières
- 20 800 arbres d'alignement

La ressource bois sur le domaine public routier départemental

■ Objectifs

- Redonner le gabarit routier
- Permettre d'éviter le maintien de l'humidité principalement hivernale sur la chaussée
- Valoriser une ressource (non valorisée auparavant)

■ Intervention

- Travaux réalisés par prestations
- Période de mi-novembre à fin mars
- Fréquence tous les 20 ans
- Intervention programmée selon les besoins et l'avancement de la végétation

La ressource bois sur le domaine public routier départemental

■ Exécution de l'atelier

- Coupe à la scie circulaire (nette et franche) de branches < 50 cm de diamètre
- Broyage réalisé en suivant
- Arbres isolés non traités (pour ne pas défigurer des arbres pouvant présenter un enjeu patrimonial)

Les coupes doivent être exécutées dans le périmètre du Domaine Public Routier Départemental (DPRD), à l'aplomb de l'alignement et en aucun cas en domaine privé

La ressource bois sur le domaine public routier départemental

Hauteur
de 5 à 10 m



La ressource bois sur le domaine public routier départemental

- ✓ Production entre 10 et 40 tonnes de plaquettes vertes par km
- ✓ Environ 1 km par jour



Transformation en combustible bois à partir d'une plateforme dédiée

02

- La plateforme de Saramon
- Calcul du coût de revient des plaquettes

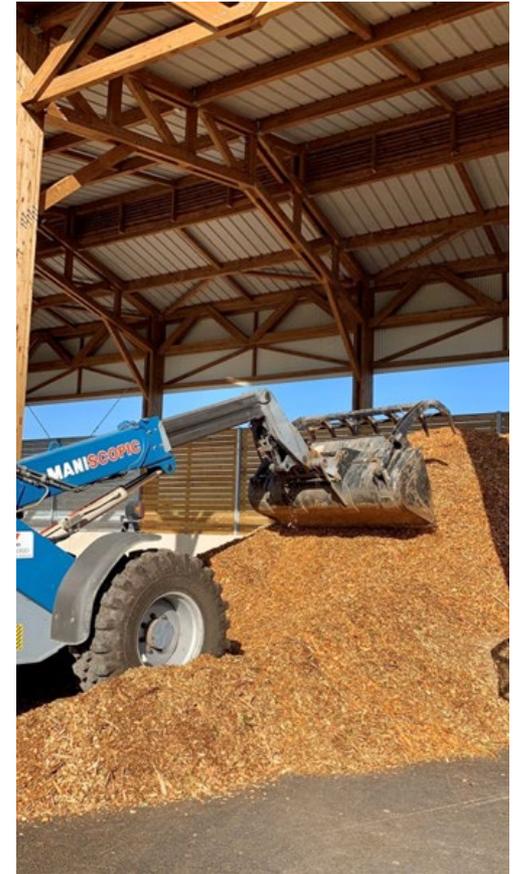
La plateforme de Saramon

- 500 m² de hangar
- 240 m² de panneaux photovoltaïques
- Surface clôturée > 1 ha
- À Saramon



La plateforme de Saramon

- Manutention réalisée par TRIGONE (convention)
- Séchage naturel par fermentation



La plateforme de Saramon



➤ Premier criblage



La plateforme de Saramon

Démarche Q-BEO <https://qbeo.org/>

- Contrat d'approvisionnement
- Qualité du combustible
- Qualité de service



CAHIER DES CHARGES

**DEMARCHE QUALITE
BOIS ENERGIE
D'OCCITANIE**

Calcul du coût de revient des plaquettes

Plaquettes issues des bords de routes (sortie plateforme)

- Taille scie circulaire
- Signalisation/ sécurité routière
- Broyage
- Evacuation des broyats
- Pesée, criblage et manutention
- Stockage (amortissement de la plateforme, frais de fonctionnement)

Plaquettes issues des chantiers forestiers (sortie plateforme)

- Coupe, façonnage, débardage, enstérage
- Broyage
- Evacuation des broyats
- Pesée, criblage et manutention
- Stockage (amortissement de la plateforme, frais de fonctionnement)

Alimentation des chaudières bois mises en place sur le patrimoine départemental

03

- Les chaufferies
- Exploitation

Les chaufferies

- 3 chaufferies bois en fonctionnement (collèges de Mirande, Miélan, Isle-Jourdain)
- Environ 200 t/an de plaquettes consommées par an
- Puissance des chaudières : entre 120 et 200 kW



Les chaufferies

- Cendriers de 300 L
- 2 par chaufferie
- 5 à 10 remplissages/an



- Cendres compatibles AB
 - Espaces verts
 - Lycée agricole
 - Plateforme de compostage

Les chaufferies

- Silos
 - environ 80 à 90 m³
 - soit entre 50 et 60 m³ utiles
- < 10 livraisons/an



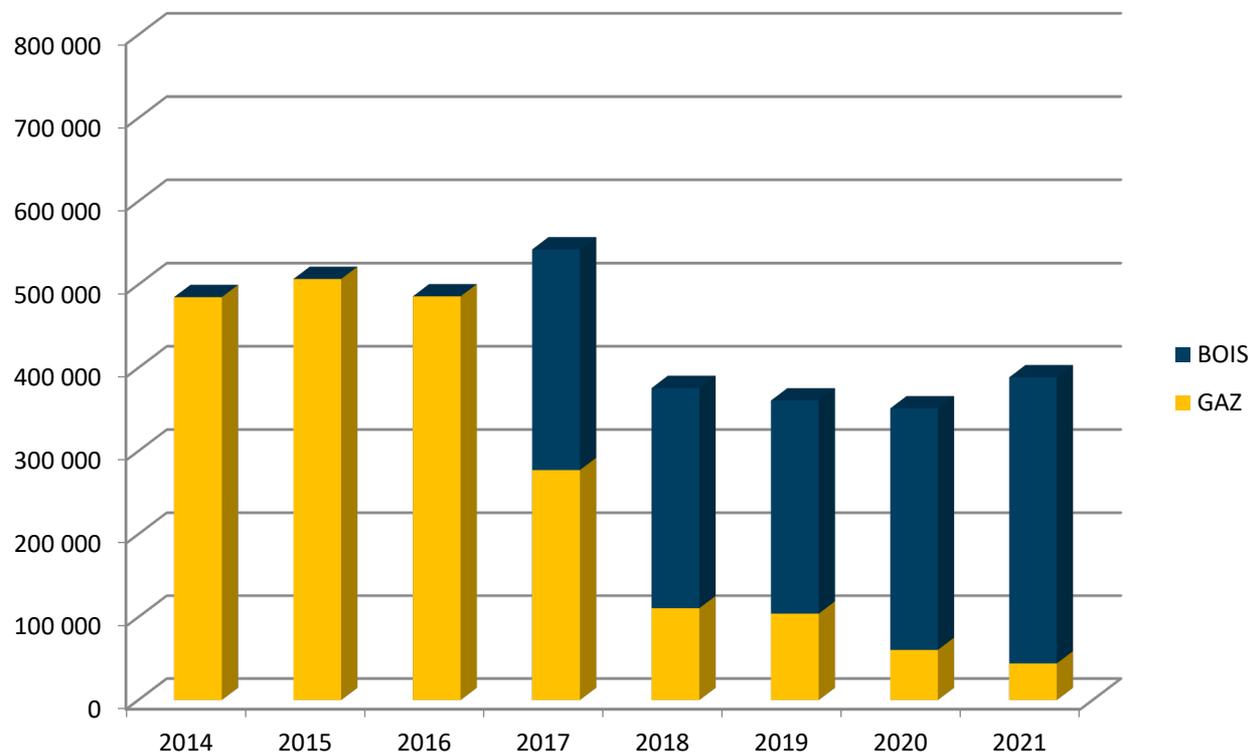
Valorisation des bois de bord de route



Thierry CAYRET

Exploitation

Consommations du collège de Mirande en kWh (sans correction DJU)



DJU 2017 et 2021 plus élevés

DJU 2020 moins élevés

Perspective d'évolution

- La stratégie départementale
- Maillage territorial

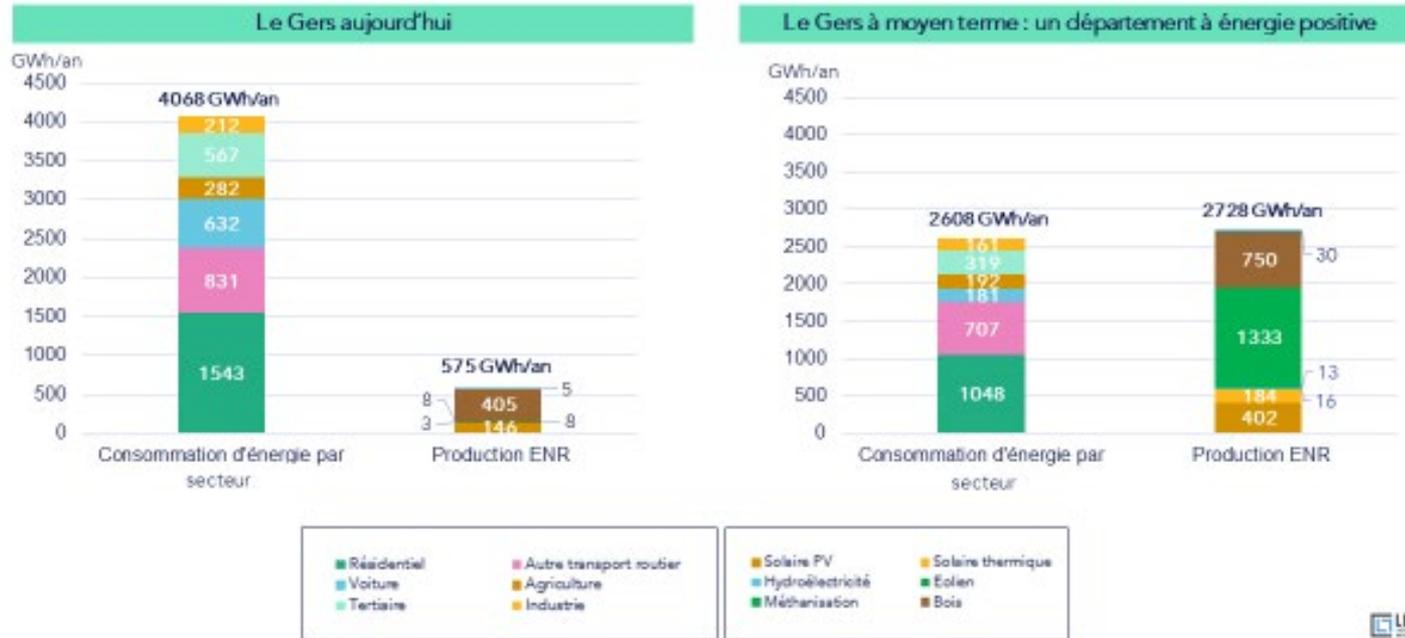
04

Stratégie départementale

- Le développement du bois énergie s'intègre dans une stratégie énergie portée par la collectivité avec différentes actions à mener (renforcement ingénierie, mobilité bioGNV, itinéraires cyclables, structure d'investissements EnR, ...)

Stratégie départementale

EN METTANT EN PLACE DES ACTIONS AMBITIEUSES MAIS RÉALISTES,
LE GERS PEUT VISER DE DEVENIR UN DÉPARTEMENT À ÉNERGIE POSITIVE À MOYEN TERME



Charte ENR

- Génèse = « Assises gersoises des EnR en agriculture », organisées en octobre 2021 par la Chambre d'agriculture et le SDEG
- Volonté de co-rédiger une Charte EnR afin de se doter d'une vision commune du développement des projets sur le territoire départemental
- Ambitions multiples
 - ✓ maîtriser le développement, dans le respect des usages préexistants du territoire
 - ✓ contribuer à l'atteinte des objectifs issus de la programmation pluriannuelle de l'énergie
 - ✓ porter conjointement devant les différents acteurs concernés un langage commun
 - ✓ donner aux porteurs de projet un cadre dans lequel ils pourront développer sereinement leurs opérations

Charte ENR

- Groupe technique avec Etat, CD32, SDEG, Chambre d'agriculture, SCOT, AMF, AMR (mi 2022)
- Contributions des collectivités et chambres consulaires (second semestre 2022)
- Concertation citoyenne en ligne (fin 2022)
- Cf annexe 4 du projet de Charte (bois énergie)

Un maillage territorial

- Vers la création d'une structure dédiée, création de nouvelles ressources (plantations, gestion, entretien), valorisation locale des bois, animation territoriale, charte de bonnes pratiques, ...
- Avec qui, comment ??

Une évolution dans la gestion des dépendances vertes

Une approche plus systémique

- Sécurité routière
- Biodiversité
- Valorisation énergétique
- Paysage
- Synergie avec les pratiques agricoles = haies (grain bocager) , lutte contre l'érosion des sols
- **Une nouvelle page à construire**

MERCI



DEPARTEMENT DU GERS

